



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EST MORBIHAN 2023-2027

Annexe I Cahier des fiches actions



SOMMAIRE

AXE 1 ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

- 1 Promotion, Education et Prévention à la santé**
 - 2 Santé Mentale**
 - 3 Participation et Responsabilité populationnelle**
-

AXE 2 PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

- 1 Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur**
 - 2 Urbanisme Favorable à la Santé**
 - 3 Bien vivre ensemble**
-

AXE 3 FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

- 1 Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller-vers**
 - 2 Recours aux soins**
-

AXE 4 IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

- 1 Coopération entre professionnels**
 - 2 Expérimentation et innovation pour mieux soigner**
 - 3 Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement**
-

AXE 5 ANIMER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

CONSTATS PARTAGES

- Un territoire qui fait face à une surmortalité de sa population avec une prévalence de mortalité prématurée pour 100 000 habitants supérieure à la moyenne nationale (ASB: 210 - QC: 201 - OBC: 204 - PC: 211) contre 178,9 à l'échelle nationale.
- Une mortalité prématurée évitable, liée aux modes de vie, plus forte qu'au niveau régional et national (alcool, tabac, accidents de la circulation)
- Un taux de suicide préoccupant (Deux fois plus important que la moyenne nationale)
- Taux de prévalence du diabète, des maladies cardio-neurovasculaires, des cancers, les maladies respiratoires chroniques, des maladies coronariennes, plus important que sur le reste du territoire régional mais plus faible en ce qui concerne les maladies neurodégénératives sur Arc Sud Bretagne et sur De l'Oust à Brocéliande Communauté. Un taux de prévalence du diabète, des maladies cardio-neurovasculaires, des cancers, des maladies respiratoires chroniques, des maladies coronariennes, plus important que sur le reste du territoire régional à Questembert Communauté. Un taux de prévalence du diabète, de maladies respiratoires chroniques ou encore de cancers, plus important que sur le reste du territoire régional mais plus faible en ce qui concerne les maladies coronariennes sur Ploërmel Communauté.
- Un taux de recours de dépistages :
 - Du **cancer du sein** pour les femmes de 50 à 74 ans : 70,1% sur Arc Sud Bretagne, 64% sur Questembert Communauté, 62% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 60,7% sur Ploërmel Communauté contre 61,4% dans le Morbihan
 - Du **cancer colorectal** des personnes concernées de 50 à 74 ans : 39,6% sur Arc Sud Bretagne 35,7% sur Questembert Communauté, 33,5% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 30,4% sur Ploërmel Communauté contre 34,9% pour le Morbihan
 - Du **cancer du col de l'utérus** pour les femmes de 25 à 65 ans : 60,4% sur Arc Sud Bretagne 59,9% sur Questembert Communauté, 57,3% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 55,2% sur Ploërmel Communauté contre 59,1% pour le Morbihan
 - La **vaccination antigrippale** : 60,4% des 65 ans et plus sont vaccinés sur Arc Sud Bretagne, 63,1% sur Questembert Communauté, 57,4% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 55,9% sur Ploërmel Communauté contre 61,7% pour le Morbihan
 - Les **bilans bucco-dentaires** des 5-16 ans : 77,7% sur Arc Sud Bretagne, 72% sur Questembert Communauté, 73,4% sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, 72,3% sur Ploërmel Communauté contre 75,9% pour le Morbihan



AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- 1** Orientation Stratégique :
Promotion, Education et Prévention à la santé
- 2** Orientation Stratégique :
Santé Mentale
- 3** Orientation Stratégique :
Participation et Responsabilité
populationnelle

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer les parcours
- Faciliter l'accompagnement
- Initier ou déployer un réseau
- Favoriser le pouvoir d'agir

AXE 1 ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

1 Promotion, Education et Prévention à la santé

Habitudes et attentes en matière de santé



Les habitants font très attention à :

- leur hygiène corporelle (98%)
- l'entretien de leur logement (95%)
- leur alimentation (84%)

Cependant, ils accordent nettement moins d'importance à leur gestion du temps sur les écrans (pour 44 % d'entre eux).



S'ils ont une question à propos de leur santé, les habitants font appel :

- A leur médecin traitant (88%)
- A leur pharmacien (36%)
- A internet (31%)

Thèmes pour lesquels vous êtes suffisamment informé :

78 %

L'activité physique
et sportive

78 %

L'alimentation

71 %

La santé sexuelle

Thèmes pour lesquels vous n'êtes pas suffisamment informé mais qui vous intéressent :

49 %

La santé
environnement

45 %

Les maladies
chroniques

41 %

Le bien-être

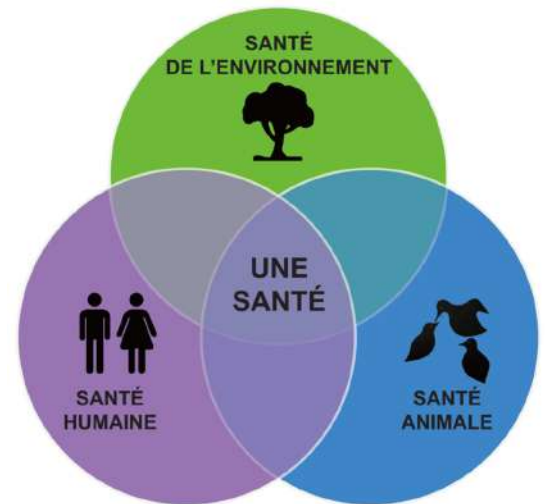
Quelles formes pour des actions de santé ?

Conférences, lieux d'échanges, campagnes d'informations, projets citoyens et ateliers pratiques

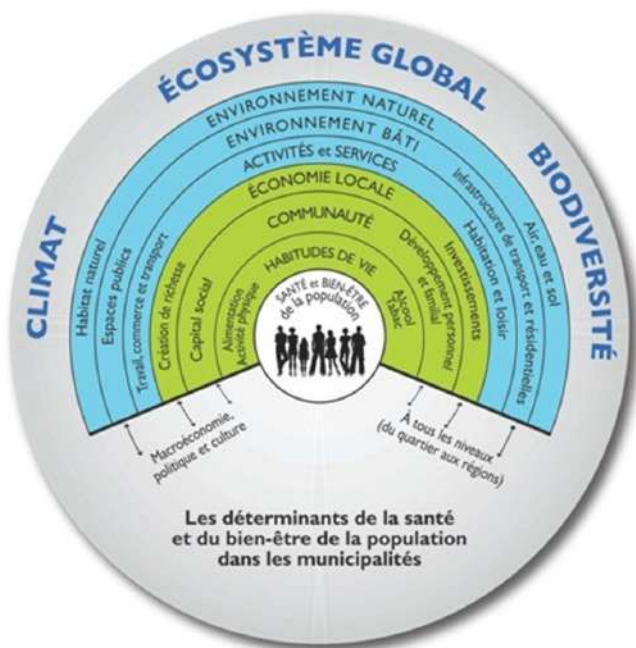


Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

La notion de One Health : dans ce concept, la santé humaine est étroitement dépendante de la santé des animaux et de celle de l'environnement, via notamment les contaminations alimentaires. Par exemple, l'augmentation des contacts entre les humains et certaines espèces animales induit l'émergence de nouvelles zoonoses et pandémies ces dernières années: VIH, Zika, SRAS, Ebola, COVID19,...



La santé planétaire consiste en la « réalisation du plus haut niveau possible de santé, de bien-être et d'équité dans le monde entier, à travers une attention adaptée autant aux systèmes politiques, économiques et sociaux (humains) qui façonnent l'avenir de l'humanité qu'aux systèmes naturels de la Terre qui définissent les limites environnementales sûres dans lesquelles l'humanité peut s'épanouir ». Ce concept met l'accent sur les déterminants sociaux de la santé, et se fonde sur la reconnaissance des limites planétaires aux activités humaines .



Les déterminants de santé regroupent les facteurs impactant le santé et le bien-être. Ils peuvent être regroupés en 4 grandes catégories:

- Le patrimoine génétique
- Les conditions socio-économiques (emploi, revenus, éducation, culture, loisirs, services, habitat, transports, alimentation...)
- Le système de soin (démographie médicale, accès aux soins)
- Les facteurs environnementaux (eau, air, sol, polluant, nature, biodiversité, climat, bruit, ...)



La santé environnement :

Elle comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Les facteurs environnementaux sont désormais considérés comme un déterminant de santé essentiel, susceptible d'impacter bon nombre de pathologies et par répercussion, la santé des populations résidentes. L'Est Morbihan se situe en situation défavorable concernant certaines pathologies, « potentiellement impactées » par l'environnement, notamment les maladies respiratoires, cardiovasculaires, neuro dégénératives et les maladies concernant la santé mentale.



Action 1

Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention

Echelle territoriale
Pays de Ploërmel,
EPCI

Objectif Opérationnel : Développer les parcours

DESCRIPTION

Ce programme de prévention devra se décliner par public et intégrer une démarche participative. Il sera réfléchi et mis en œuvre par les collectifs de professionnels (cf fiche action 19) en s'appuyant si possible sur des journées ou semaines de prévention afin de bénéficier des campagnes d'information nationales, ainsi que sur le PRSE. La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les thématiques suivantes: le bien-être, les compétences psychosociales, l'activité physique, le sport adapté, les conduites à risques, la vie sexuelle et affective, les violences intra familiales, l'alimentation, la santé-environnement (perturbateurs endocriniens, polluants, pratiques d'entretien respectueuses, bienfaits du contact avec la nature, habitat indigne, précarité énergétique etc.) . Les modalités s'orientent vers des forums santé, des ateliers de sensibilisation, d'information et de formation, des parcours en nature, diagnostics en marchant, des passeports santé permettant de définir un parcours de prévention. Les chargées de missions du CLS coordonneront ce programme et apporteront leur soutien selon les besoins sur l'animation des collectifs, l'accompagnement des projets et l'évaluation.

PORTEURS

PETR CLS, EPCI, Collectifs, Missions Locales

PARTENAIRES

IREPS, CPIE, ASEPT, EHESP, ORSB, ARIC, CR, CPAM, ARS, Région, MDA, PAEJ, CIDFF, , Mutualité Française de Bretagne, ADEME, Au goût du jour, Douar Nevez, Missions Locales, Sauvegarde 56, Associations, professionnels de santé, gendarmerie, centres sociaux, Etablissements Scolaires Etablissements sanitaires et médico sociaux, Défi familles, Eau et rivières de Bretagne, Capt'air, MSA, SAGE, SMGBO, PCAET, DDTM, Airbreizh, ...

PUBLIC

Tout Public

MOYENS


MSA, CAF, ARS, PRSE, Département, Préfecture, Autofinancement

Feuille de route



EVALUATION

Nombre de personnes sensibilisées
Nombre et qualité des personnes partenaires
Satisfaction


2023-2027

Etape 1

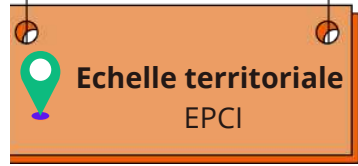
Mettre en œuvre les collectifs

Etape 2

Recenser les ressources et les actions, porter des actions

Etape 3

Articuler ses actions dans un parcours de prévention et essayer sur le territoire



Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement

DESCRIPTION

L'offre sur la parentalité pourrait être déployée sur les communautés de communes, adossée à une communication sur les dispositifs existants et les actions de prévention à destination des parents.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les modalités suivantes : des pôles dédiés à la parentalité (conseils en allaitement, atelier de portage, sommeil de l'enfant, gestes de premiers secours sur les bébés et enfants), une labellisation "maisons des 1000 jours" avec une attention particulière sur la prise en compte du déploiement d'un volet santé environnement en s'appuyant sur des expériences locales (exemple des ateliers parents-enfants organisés par un CMS, la CAF et le CPIE) (lien fiche action n°6) , l'identification d'un référent périnatalité au sein de chacun des EPCI, le développement d'un parcours prévention sur la périnatalité et la parentalité ainsi que sur l'accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



EPCI, SIVU La Roche Bernard, entreprises privées, association Agir pour la santé des générations futures

PARTENAIRES



CAF, CPAM, CD, Associations, Protection Maternelle et Infantile, CPIE, Professionnels de santé, Centre Ressource PSH Intim'agir (soutien à la parentalité) soutenu par Breizh Santé Handicap ...

PUBLIC



Parents, enfants, jeunes

MOYENS



CAF, ARS, Département

Feuille de route



EVALUATION

Nombre de projets menés sur le territoire
Nombre de sollicitations



2023-2027

Etape 1

Recenser les ressources et les expérimentations

Etape 2

Développer des partenariats

Etape 3

Mettre en œuvre des projets



AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

2 Santé Mentale

Selon l'OMS, la santé mentale est "un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté".

Habitudes et attentes en matière de santé



Un tiers

des répondants affirme que la crise sanitaire a eu un impact sur sa santé

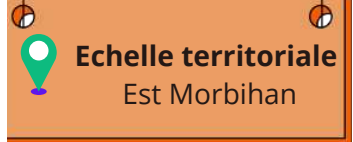
"Je trouve que l'on banalise trop la pression scolaire. Il n'y a pas assez de soutien psychologique pour les jeunes. On a besoin, nous les jeunes, d'être plus accompagnés à ce niveau."
20 ans, Questembert

La santé mentale :
une priorité à l'échelle
Est Morbihan

"Je voudrais que l'on réussisse à supprimer mon stress. Je suis très stressé au travail."
56 ans, Taupont

Social Fatigue
Anxiété
Stress Solitude Renfermement
Angoisse
Moral Dépression
Physiques Isolement





Objectif Opérationnel : Consolider sur le territoire le réseau pluridisciplinaire

DESCRIPTION

Il s'agira de favoriser l'interconnaissance afin d'optimiser le recours aux ressources du territoire (la bonne réponse, au bon endroit en réponse à l'évaluation pluridisciplinaire des besoins des usagers), de permettre une observation territoriale en santé mentale dans son acception large au sens de la définition de l'OMS, de sensibiliser les élus aux enjeux de la santé mentale appréhendée largement et de leur apporter des outils en réponse, de favoriser la formation continue des professionnels et représentants des usagers, et de favoriser ce travail en réseau de proximité, essentiel au titre des enjeux relevant de la santé mentale. Cette dynamique partenariale devrait permettre, dans le respect de la déontologie et des droits des personnes concernées, d'organiser des temps de concertation sur des situations complexes.

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sera mis en place dès 2023 sur le territoire du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, porté par le PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne avec une ingénierie dédiée (0.5 ETP cofinancé par le PETR et l'ARS Bretagne), en partenariat avec l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Saint-Avé et des représentants des usagers (UNAFAM, GEM). Dans le cadre de ce CLSM, il s'agira tel que ci-dessus précisé de favoriser l'interconnaissance mais également de lutter contre la stigmatisation de la santé mentale, de définir des thématiques de travail prioritaires afin de mener des actions spécifiques sur ce territoire.

Si ce premier CLSM aura pour périmètre d'intervention le Pays de Ploërmel, des actions concernant la santé mentale seront également menées à l'échelle Est Morbihan. Il s'agira pour les territoires des EPCI dont c'est le premier CLS, de s'acculturer aux enjeux majeurs de la santé dont la santé mentale et de bénéficier d'actions de sensibilisation et de formation pour, à terme si les conditions sont réunies, permettre le déploiement d'un CLSM sur un périmètre élargi.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les modalités suivantes : former et structurer un réseau notamment avec les intervenants auprès de la jeunesse, développer une instance de coordination des situations complexes via le Dispositif d'Appui à la Coordination Espace Autonomie Santé Est Morbihan, favoriser l'insertion sociale et la pleine citoyenneté des usagers (mise en place d'un Groupe d'Entraide Mutuelle, de pair-aidance...), promouvoir les semaines d'information en santé mentale (SISM), favoriser le repérage et la prise en charge de la crise suicidaire (formations sentinelles, l'évaluation et orientation du risque suicidaire)

PORTEURS



PETR CLS, EPSM, Représentants d'usagers, DAC, PDLHI, MISACO

PARTENAIRES



ARS, IREPS, MISACO, CPTS, DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan, Pôle de Compétences en Prestations Externalisées, Mutualité Française Bretagne, Associations, Professionnels de santé, de l'insertion, de l'éducation, forces de l'ordre, mutuelles, Bailleurs sociaux, Etablissements de santé dont EPSM et médico sociaux, Centres médico-sociaux, établissements scolaires, EPCI, communes, DDETS, MSA, CPAM, CLSM, équipes mobiles ...

PUBLIC



Tout Public

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de projets menés ou accompagnés sur le territoire
Nombre de bénéficiaires



MOYENS



ARS

2023-2027



Etape 1

Recenser les ressources, cartographier



Etape 2

Développer des partenariats



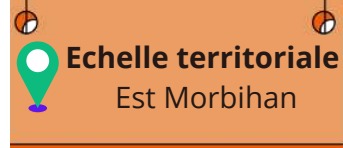
Etape 3

Mettre en œuvre des projets

Action 4

Promouvoir les dispositifs de repérage précoce des troubles de l'enfant et de l'adolescent

Objectif Opérationnel : Développer les parcours



DESCRIPTION

Cette action a pour essaim de favoriser l'amélioration continue du repérage des troubles cognitifs et du développement chez l'enfant et l'adolescent en favorisant les liens entre la médecine de ville, l'hôpital et le médico-social afin de faciliter l'orientation et de consolider le réseau de professionnels de santé formés au diagnostic précoce des troubles cognitifs et du développement chez l'enfant de 0 à 15 ans. Il s'agit d'informer et de sensibiliser à la plateforme TND.

Les chargées de missions du CLS seront facilitateurs pour la diffusion de ces informations.

PORTEUR



Plateforme TND

PARTENAIRES



CPEA, PMI, EPSM, professionnels de santé, centres hospitaliers, Etablissements de santé et médico sociaux, Centres médicaux sociaux, établissements scolaires, EPCI, Association Santé Mentale France...

PUBLIC



Professionnels de santé

MOYENS



ARS

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de réunions de présentation

2024



AXE 1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

3 Participation et responsabilité populationnelle

L'empowerment (acteur de sa santé) :


C'est l'accroissement du pouvoir d'agir, la capacité à piloter sa propre vie. Par l'empowerment, le patient va acquérir l'autonomie lui permettant de mieux maîtriser son destin. L'empowerment doit permettre à la personne concernée de jouer un rôle actif plutôt que passif : Le malade (et son entourage s'il le souhaite) est au centre des décisions.



Action 5

Démocratiser la santé

Objectif Opérationnel : Favoriser le pouvoir d'agir

 **Echelle territoriale**
Communes, EPCI

DESCRIPTION

L'objectif est de permettre aux habitants de s'investir sur leur territoire sur la thématique santé. En effet, il s'agit d'être acteur de sa santé mais également facilitateur grâce à une meilleure connaissance de l'offre, en prévention et responsabiliser la population à une bonne utilisation des organisations de la santé. Pour ce faire, plusieurs dispositifs existent : les Semeurs en santé, les Ambassadeurs en santé, les Patients Partenaires, il s'agira d'informer sur ces dispositifs afin d'inciter au développement de ce type de projets en s'appuyant sur des outils type forum des citoyens pour appréhender les besoins de la population, la formation et la mise en place d'actions...

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et pourront être amenées à déployer des séances de formations spécifiques.

PORTEURS

France Assos Santé Bretagne, Plateforme ETP, Etablissements scolaires, associations, EPCI, communes, maisons de santé, centres sociaux, Missions Locales, Patients Partenaires

PARTENAIRES

CLS, CLSM, DAC, EPCI, Communes, Etablissements de santé, MSP, CPTS, professionnels de santé, associations d'usagers, CPIE, Plateforme ETP et UTET, MSA, France bénévolat, Mona Lisa, services civiques, Conseil de développement, Conseil des jeunes ML, personnes ayant laissées leurs coordonnées via l'enquête santé, Centre de ressources régional Patients Experts en cours de création, infirmières ASALEE ...

PUBLIC

Habitants

MOYENS

ARS, CPAM, Département, Conférence des financeurs, CAF, Région, Communes

EVALUATION

Nombre de réunions d'information
Nombre de projets


2024

Feuille de route



AXE 2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

CONSTATS PARTAGES

Les facteurs environnementaux sont considérés comme un déterminant de santé essentiel.

- En Bretagne, le Parc Privé Potentiellement Indigne est estimé à 63 000 logements, correspondant à 4,8 % de l'ensemble du parc privé. Le taux PPPI/RPP (Parc Privé Potentiellement Indigne / Résidences Parc Privé) est plus élevé sur Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté.
- Les situations d'incurie sont présentes sur le territoire Est Morbihan. Ploërmel Communauté qui est l'un des trois EPCI du Morbihan qui présente les ratios les plus importants de situations d'incurie.
- Le radon : De l'Oust à Brocéliande Communauté, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et les 3 communes de Camoël, Férel et Pénestin ont plus de 90 % de leurs communes classées en zone 3. Seul le territoire de Ploërmel Communauté est moins touché avec moins de 40 % de ses communes classées en zone 3.
- Les quatre EPCI du territoire Est Morbihan émettent plus de gaz à effet de serre hors puits (PRG) que le Morbihan en tonnes équivalent CO2 par habitants. Seules les trois communes de Férel, Camoël et Pénestin émettent moins de gaz à effet de serre que le Morbihan.
- En 2020, le territoire Est Morbihan comptait 664 équipements sportifs et de loisirs.

AXE 2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- 1** Orientation Stratégique:
Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur
- 2** Orientation Stratégique:
Urbanisme Favorable à la Santé
- 3** Orientation Stratégique:
Bien vivre ensemble

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer l'offre de services
- Faciliter l'accompagnement
- Initier ou déployer un réseau
- Favoriser le pouvoir d'agir

AXE 2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

1 Environnement intérieur, habitat et qualité de l'air intérieur

La qualité de l'air intérieur (QAI) :

Sa prise en compte renvoie à des enjeux majeurs de santé publique (intoxications, allergies, infections, risques à long terme respiratoires et cardiovasculaires), mais aussi de confort.

La qualité de l'air intérieur dépend de trois sources principales de polluants :

- l'environnement extérieur
- les produits de construction, de décoration et d'ameublement, les équipements
- les occupants et leurs activités



Action 6

Promouvoir des projets articulant les 1 000 premiers jours de l'enfant et la santé environnement

Objectif Opérationnel : Promouvoir la santé environnement



DESCRIPTION

Le concept des 1 000 jours permet d'envisager une approche globale de la santé des parents et de l'enfant pour promouvoir des environnements favorables au développement harmonieux du nouveau-né.

Sur le territoire, des projets visent à permettre aux établissements de s'approprier les connaissances et pratiques respectueuses de l'environnement et favorables à la santé des enfants, familles et des professionnels, dans leurs pratiques et liens aux familles (ex: Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants Nivillac et Ploërmel, maternité du centre hospitalier de Ploërmel).

Cette action consiste à partager ces expériences pour ensuite déployer la sensibilisation et favoriser la mise en réseau des acteurs du champ.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets

PORTEURS



SIVU La Roche-Bernard, entreprises privées, association Agir pour la santé des générations futures, association Objectif Santé Environnement

PARTENAIRES



PMI, EPCI, Professionnels de santé

PUBLIC



Parents, jeunes enfants, professionnels

EVALUATION

Nombre d'actions réalisées et de participants présents
Satisfaction

MOYENS



ARS, CAF

2023-2027

Feuille de route

Etape 1

Recenser et partager les expériences

Etape 2

Expérimenter des projets

Etape 3

Essaimer sur le territoire

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

Le Pôle d'habitat indigne, les maisons de l'habitat portées par les EPCI ainsi que le DAC Espace Autonomie Santé Est Morbihan travaillent ensemble pour mieux diagnostiquer les situations d'habitat indigne, apporter une expertise et des réponses, assurer une veille sur les situations de mal logement, former les professionnels au repérage et au signalement, créer des outils tels qu'une mallette pédagogique, sensibiliser aux situations d'incurie, à la précarité énergétique et à la santé environnementale dont le radon. Une chargée de missions du CLS participera au groupe de travail et apportera son soutien méthodologique.

PORTEURS

DAC, Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne du Morbihan, EPCI

PUBLIC

Elus, professionnels

PARTENAIRES


DDTM, Conseil Départemental, Communes, services d'aide à domicile, professionnels de santé, police municipale

MOYENS

ARS, Conférence des financeurs, Préfecture, Département?

EVALUATION

Nombre de participants aux sensibilisations
Evolution du nombre de fiches de repérage
Expression de la satisfaction


2023-2024

Feuille de route

Etape 1

Réunions partenariales

Etape 2

Construction de la mallette pédagogique

Etape 3

Construction de la formation

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



Echelle territoriale
Communes, EPCI

DESCRIPTION

Cette action permet la prise en compte des mobilités dans le cadre de la santé en amenant une réflexion collective pour améliorer et développer une offre de transport diversifiée et solidaire (covoiturage, auto école solidaire, bus,...), avec la mutualisation et l'optimisation des services et moyens existants de par l'interconnaissance, la structuration de la diffusion de l'information et en l'adaptant en fonction des publics. Il s'agit également de favoriser la mobilité active (marche à pied, vélo), de réfléchir aux aménagements et aux liaisons douces (assurer leur continuité et les sécuriser).

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



EPCI, communes, associations

PARTENAIRES



Réseaux de transports en commun collectif, associations, CPAM, professionnels de santé, collectivités ...

PUBLIC



Habitants

MOYENS



Région, Département, Collectivités, CPAM

Feuille de
route

EVALUATION

2023-2027

Nombre de communication sur l'offre de mobilité existante
Nombre de personnes sensibilisées à l'utilisation des transports en commun
Nombre de supports de communication adaptés en FALC



Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

Cette action porte sur l'accès à la nature en végétalisant les communes dans une approche globale des enjeux de santé. Il s'agira donc de valoriser et d'encourager les jardins de proximité aménagés ou jardins partagés auprès des établissements types maisons de retraite, écoles, maisons des solidarités, maisons de santé, logements pour les jeunes, de permettre l'activité physique nature...et de sensibiliser les élus à la nécessité de végétaliser (en ayant un point de vigilance sur les allergènes et espèces envahissantes / exotiques) les centres bourgs et les villes, de végétaliser les cours d'écoles, de favoriser l'aménagement à tout public (séniors, personnes en situation de handicap, enfants...) permettant les lieux de rencontres et l'activité physique.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

PORTEURS



PETR, EPCI

PARTENAIRES



Associations, CPIE, des graines et des brouettes, ESAT, agence d'urbanisme, maître d'ouvrage et maître d'œuvre, EHESP, Villanthrope, ADEME, CEREMA, AUDIAR, DREAL

PUBLIC



Tout public

MOYENS



ARS PRSE, AAP

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de participants aux sensibilisations
Expression de la satisfaction

2023-2027



AXE 2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

3 Bien vivre ensemble

Cette notion repose sur un sentiment d'appartenance à un territoire en s'appuyant sur la solidarité, le respect, les rencontres, des facteurs favorisant une cohabitation de qualité, un sentiment de bien-être et de sécurité.



Action 10

Accompagner les nouvelles formes de logements solidaires (adaptés, intergénérationnels, inclusifs)

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services

 **Echelle territoriale**
EPCI, communes

DESCRIPTION

L'objectif est de faire connaître et encourager le développement de nouvelles formes d'habitat favorisant l'éco-conception qui permettent d'offrir une alternative aux personnes souhaitant vivre à domicile en disposant d'un environnement adapté à leur situation.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : développer des logements inclusifs avec des espaces de vie sociale ouverts à la population, la colocation seniors jeunes, déployer des logements d'urgence, communiquer sur les dispositifs/acteurs du territoire. Il s'agira également sur ces projets de mettre en œuvre une démarche participative.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

Axe 2 : Promouvoir les cadres de vie favorables à la santé

PORTEURS

EPCI, PETR, communes,

PARTENAIRES

Bailleurs sociaux, DDETS, AMISEP, Associations, DAC Espace Autonomie, Etablissements et services pour personnes âgées, pour personnes en situation de handicap...

PUBLIC

Personnes vulnérables, élus, professionnels


MOYENS

Département, Conférence des financeurs, Préfecture, Fonds européens, ARS

EVALUATION

Nombre de projets, de participants et expression de la satisfaction

Feuille de route

 **2023-2027**



Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2

Expérimenter des projets

Etape 3

Essaimer sur le territoire



Action 11

Adapter le territoire à l'inclusion

Objectif Opérationnel : Faciliter l'assise du réseau favorisant un territoire inclusif

 **Echelle territoriale**
Est Morbihan

DESCRIPTION

Face à la transition démographique avec un vieillissement de la population, des nouveaux arrivants/citoyens vivant avec des pathologies chroniques et des personnes en situation de handicap, les communes doivent contribuer à l'évolution de leur territoire en permettant une meilleure inclusion de tous et une accessibilité des lieux publics et sur leur communication. Cette action a pour objectif la mise en place d'une instance territoriale autour de l'inclusion afin d'accompagner la montée en compétence des acteurs du territoire, de favoriser la mise en œuvre de projets participatifs et de les mutualiser.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : développer au sein des accueils de loisirs du territoire une offre inclusive, construire des aires de jeux inclusives, désigner un référent élu santé inclusion et un référent technique santé inclusion au sein de chacun des EPCI du territoire, communication en facile à lire, facile à comprendre.

Une chargée de missions du CLS animera cette instance, aura une veille sur cette thématique et apportera son soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

PORTEURS

PETR, EPCI

PARTENAIRES

DAC Espace Autonomie, Réciprocité, Associations, Professionnels de santé, établissements de santé, Etablissements et services pour personnes âgées, personnes en situations de handicap, représentants des usagers, élus, Université Bretagne Sud, Projet HIT...

PUBLIC

Tout public

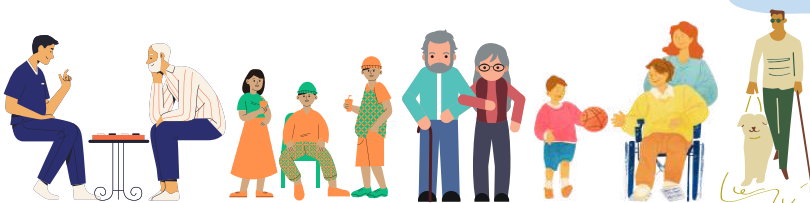
EVALUATION


Nombre de projets
Nombre de participants
Expression de la satisfaction

MOYENS

Préfecture, Département, Conférence des financeurs, CAF, Fonds d'appui territoires innovants seniors

Feuille de route



2023-2027 

Etape 1

Définir les thématiques, rencontrer d'autres territoires inclusifs

Etape 2

Expérimenter des projets

Etape 3

Essaimer sur le territoire



Action 12

Lutter contre l'isolement des publics fragiles, prévenir la perte d'autonomie

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement

 **Echelle territoriale**
EPCI, communes

DESCRIPTION

L'isolement social affecte la santé physique et mentale des personnes, notamment les personnes dites vulnérables (personnes âgées, précaires, ...). La stratégie nationale de lutte contre l'isolement (2021) indique que l'isolement est un facteur aggravant les risques de perte d'autonomie, par la perte des capacités liées à l'immobilité et au repli sur soi et par la plus faible capacité des proches à repérer les signaux de danger. Il s'agit donc de recenser les actions de proximité favorisant le lien social des personnes fragiles, de favoriser les actions de sensibilisation du tout public à la question de l'isolement social et de promouvoir la démarche de mobilisation et de repérage, de valoriser et développer la communication sur l'ensemble des services et actions existants de lutte contre l'isolement.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé relève les propositions suivantes : ouverture des établissements pour personnes âgées vers l'extérieur (Animation, Tiers lieux, ...) mais également que les services aillent vers le domicile (ex: culture à domicile, services civiques, ...), améliorer le repérage et le soutien des aidants en informant sur l'offre de répit.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets et la diffusion de l'exemplarité de certains projets.

PORTEURS

Communes, CIAS, EPCI, Etablissements, Associations, Plateformes de répit

PARTENAIRES

DAC Espace Autonomie, Pôles de santé Mauron et Malansac, Professionnels de santé, filières gériatriques

PUBLIC

Personnes vulnérables


MOYENS

Conférence des financeurs, Département, ARS, MSA

EVALUATION

Nombre de projets
Nombre de participants




2023-2027



Etape 1

Définir les thématiques, rencontrer d'autres territoires inclusifs

Etape 2

Expérimenter des projets

Etape 3

Essaimer sur le territoire

AXE 3

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

CONSTATS PARTAGES

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants



8 médecins généralistes contre 9,6 dans le Morbihan, 9,3 en Bretagne et 8,4 en France



3,7 dentistes contre 5,7 dans le Morbihan, 5,6 en Bretagne et 5,4 en France



3,5 orthophonistes contre 3,9 dans le Morbihan, 3,6 en Bretagne et 3,2 en France



1,9 sages-femmes contre 2,5 dans le Morbihan, 2,5 en Bretagne et 2,3 en France



19 infirmiers libéraux contre 21,2 dans le Morbihan, 17,8 en Bretagne et 15,4 en France



9,2 masseurs kinésithérapeutes contre 13,3 dans le Morbihan, 12 en Bretagne et 11,6 en France

Offre de soins hospitalière : Pôles structurants de Ploërmel, Vannes et Redon et pôles de proximité de Josselin, de Malestroit, de Nivillac et de Carentoir, Clinique des Augustines à Malestroit

Offre de soins en psychiatrie : pour les adultes (Centres Médico-Psychologique) et pour enfants et les jeunes (Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents, maison des ados, Point d'accueil et d'écoute jeunes) - sous dotée par rapport aux besoins

Les équipes mobiles

- Équipes mobiles de **gériatrie** (EMG) portées par la clinique des Augustines de Malestroit et le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes
- Équipe mobile **précarité psychiatrie** (EMPP) portée par l'Établissement Public de Santé Mentale du Morbihan
- Équipe mobile de **soins palliatifs** (EMSP) portée par le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes et la clinique des Augustines de Malestroit
- Équipe mobile **d'addictologie** (Douar Nevez) sur le Pays de Ploërmel
- Point santé mobile (**précarité**) porté par l'AMISEP

AXE 3

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- 1** **Orientation Stratégique:**
Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers
- 2** **Orientation Stratégique:**
Recours aux soins

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer l'offre de services
- Faciliter l'accompagnement

Action 13

Favoriser le maillage et la coordination des équipes mobiles

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services



Echelle territoriale
EPCI

DESCRIPTION

Cette action porte sur les services et dispositifs d'aller-vers en prévention, dépistage et soins. Il s'agit en effet d'aller au-devant de la population notamment celle que l'on ne connaît pas et qui n'ont pas accès aux soins afin de faciliter les bilans de santé, l'accès à des équipes spécialisées telles que les soins dentaires ou d'ophtalmologie, l'addictologie ou le diabète, les actions de prévention des cancers et l'accès au dépistage organisé des cancers, l'accès à une activité physique adaptée (déploiement de Maisons Sport Santé). Concernant le dépistage et la prévention, le dispositif les MarSoins est plébiscité par les acteurs locaux, il s'agit donc de réfléchir à sa faisabilité avec les professionnels du territoire. La prévention des violences intra familiales pourra être déployée. Cependant, une coordination est nécessaire afin de veiller au maillage du territoire, de faire connaître les dispositifs et les mutualiser si besoin. La communication est un axe important afin de permettre aux habitants mais également aux salariés des entreprises de faciliter l'accès à ces équipes mobiles. Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets, la coordination favorisant l'interconnaissance et le maillage territorial.

PORTEURS



Association A vos Soins, CEGIDD, Permanences d'Accès aux Soins de Santé, Centre de dépistage et de diagnostic des infections des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), CPAM, Douar Nevez, Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles, Maisons Sport Santé

PARTENAIRES



Protection Maternelle et Infantile, Missions locales, associations caritatives, CCAS, CIAS, EPCI, communes, Néo, AMISEP, DAC Espace Autonomie, CLS, Professionnels de santé, Services et Etablissements de santé et médico social, établissements scolaires, Centres médico sociaux, Maison protection des familles, Protection Judiciaire de la Jeunesse...

PUBLIC



Habitants
Personnes vulnérables



MOYENS



ARS, Conférence des financeurs, Région, CPAM, Préfecture, CAF, Département, MSA, fondations, mutuelles

EVALUATION

Nombre de projets
Nombre de bénéficiaires

2023-2027

Feuille de route



Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2


Expérimenter et communiquer

Etape 3

Action 14

Densifier et coordonner l'offre de permanences

Objectif Opérationnel : Développer l'offre de services

 **Echelle territoriale**
Est Morbihan

DESCRIPTION

Cette action porte sur le déploiement de permanences notamment auprès des jeunes que ce soit des Points d'Accueil Ecoute Jeunes et/ou antenne Maison des adolescents en ouvrant aux 21-25 ans notamment sur De l'Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne ou auprès des parents avec les Mots des Familles, Les Pâtes au beurre ou tout public (ex: planning familial, centre d'information droits des femmes) . Selon les dispositifs, une étude sera à mener afin de voir s'il vaut mieux privilégier des permanences ou une équipe mobile type bus ou au domicile (lien avec l'action 15). Il est nécessaire également de mieux communiquer sur ces divers dispositifs auprès des habitants, des professionnels et des élus.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets, la coordination favorisant l'interconnaissance et le maillage territorial.

PORTEURS

CIDFF 56, Cap Avenir, Missions Locales, EPSM, Maison des adolescents, Points accueil Ecoute Jeunes, Mots des Familles, Les Pates aux beurre, Planning familial...

PARTENAIRES

CLS, EPCI, communes, associations, Missions Locales, établissements scolaires, Professionnels de santé, maison protection des familles, protection judiciaire de la jeunesse, centres médico sociaux..

PUBLIC

Habitants


MOYENS

CAF, ARS, MSA, Préfecture, EPCI, Région, Département

EVALUATION

Nombre de permanences
Nombre de bénéficiaires

Feuille de route

2023-2027 

Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2

Expérimenter et communiquer

Etape 3

Essaimer sur le territoire

Action 15

Développer et renforcer des services au sein des structures d'accueil des publics précaires

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement

 **Echelle territoriale**
EPCI

DESCRIPTION

Il s'agit de pouvoir mettre en place des lieux d'échanges et de partage, des services permettant l'accès aux droits et à la santé, l'accès à des services tels que des douches, une buanderie... au sein des structures d'accueil des publics précaires.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS

CIAS, EPCI, Associations

PARTENAIRES

DDETS, Associations caritatives, AMISEP, associations, Missions Locales, Professionnels de santé, centres médico sociaux, espaces france service, centres sociaux, équipes mobiles..

PUBLIC

Personnes en situation de précarité


MOYENS

Collectivités, Préfecture, CAF, ARS, MSA , Département

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de projets
Nombre de bénéficiaires


2023-2027



Etape 1

Recenser les besoins

Etape 2

Expérimenter

Etape 3

Communiquer

AXE 3 FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

2 Recours aux soins

Difficultés d'accès aux soins



8 personnes sur 10
ont déjà eu des difficultés pour obtenir
un rendez-vous médical

ET

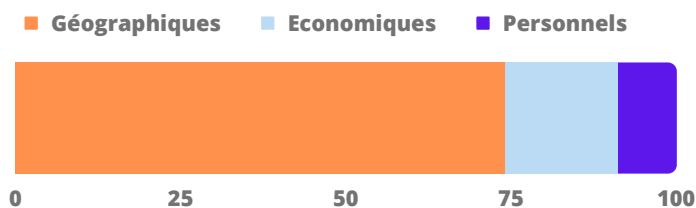


" Il faudrait que mon
généraliste soit plus près
de chez moi. Celui qui me
suit est
à Questembert, ce qui me
fait trente minutes de route"
38 ans, Lizio

Mais avec quels professionnels en particulier ?

Généralistes
Kinésithérapeutes
Dentistes
Gynécologues
Ophtalmologue
Cardiologues

Si vous avez des freins pour accéder aux
soins, ils sont :



Résultats enquête auprès des habitants de l'Est Morbihan
"Votre santé au quotidien, dites-nous quelles sont vos priorités !"

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

La prévention de la dépendance des personnes âgées constitue un défi majeur pour notre société. Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé, le programme ICOPE (Integrated Care for Older People) a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les séniors, en s'appuyant sur des tests auto-évalués ou par un professionnel tous les 6 mois. Cette action porte sur l'organisation d'un parcours de soins permettant des bilans de la fragilité dès 60 ans en utilisant notamment le programme ICOPE. Les travaux seront menés en lien avec la mesure 5 "Pacte de refondation des urgences".

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement méthodologique des projets.

PORTEURS



Filières gériatriques

PARTENAIRES



DAC Espace Autonomie, Communautés Professionnels Territoriales de Santé, Maisons de santé, professionnels de santé, établissements, dispositif Les MarSoins , Centres de santé, services de soins à domicile, Services d'aide à domicile, Maison sport santé, Equipe mobile gériatrique, Centre de ressources territorial des Ehpad de Questembert et Muzillac...

PUBLIC



Personnes âgées



MOYENS



ARS, Conférence des financeurs

EVALUATION

- Nombre de participants (séniors inscrits dans le programme ICOPE)
- Nombre de professionnels participants
- Nombre de bilans réalisés
- Nombre d'actions de prévention réalisées avec présentation d'ICOPE

Feuille de route

2023-2027

Etape 1

Expérimenter sur le territoire de la filière gériatrique nord avec une Infirmière référente

Etape 2

Communiquer, sensibiliser, former

Etape 3

Essaimer sur le territoire

Action
17

Mettre en place une coordination des sorties d'hospitalisation pour le retour à domicile des personnes fragiles

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

L'action porte sur le parcours de soins de la personne âgée en identifiant les points de rupture hospitalisation/retour domicile, en partageant la connaissance du fonctionnement de chaque partenaire impliqué et en développant des outils communs, en optimisant et structurant la mobilisation des ressources disponibles sur le territoire pour un retour au domicile réussi. Les travaux seront menés en lien avec la mesure 5 "Pacte de refondation des urgences".

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins.



PORTEURS



Filières gériatriques, DAC
Espace Autonomie

PARTENAIRES



Communautés Professionnels Territoriales de Santé,
Maisons de santé, professionnels de santé,
établissements et services de santé sanitaires et
médico sociaux, Equipe mobile gériatrique, CPAM
PRADO, mandataires judiciaires...

PUBLIC



Personnes âgées

MOYENS



ARS, CPAM

EVALUATION

Nombre d'outils/protocoles réalisés
Nombre et qualité des groupes de travail

2023-2027

Feuille de
route

Etape 1

Groupe de travail "Parcours
Personnes âgées: modalités de
coordination et d'articulation
et d'intervention des équipes
pluriprofessionnelles

Etape 2

Référentiels

Etape 3

Méthodes de concertation
d'urgence

AXE 4

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

CONSTATS PARTAGES

Le domaine de la santé évolue, il s'agit de prendre en compte les souhaits d'exercice des professionnels de santé, les nouvelles façons de travailler, les outils technologiques mais également de communiquer, de montrer tout l'intérêt d'une installation sur le territoire, de faciliter ces installations et de susciter l'intérêt des jeunes générations vers les métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement.

Les professionnels de santé souhaitent travailler en collaboration afin d'avoir un meilleur accès aux soins et une lisibilité des parcours de santé de leurs patients. Ainsi, des dispositifs existent favorisant les coopérations telles que les maisons de santé ou pôles de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé, les nouveaux métiers collaboratifs (infirmiers en pratique avancée, assistant médical...). Une CPTS est en cours de construction sur le Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne, une réflexion débute sur Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne.

Une dynamique partenariale sur un territoire nécessite la collaboration de tous : élus, professionnels de l'éducation, de la jeunesse, des services aux habitants, de la culture, du sport, des forces de l'ordre, du social, du médico-social, du sanitaire, que ce soit en libéral, en hôpital, dans le privé ou dans le public.

AXE 4

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

ENJEUX PRIORITAIRES DU TERRITOIRE

- 1** **Orientation Stratégique:**
Coopération entre professionnels
- 2** **Orientation Stratégique:**
Expérimentation et innovation pour mieux soigner
- 3** **Orientation Stratégique:**
Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Faciliter l'accompagnement
- Faciliter l'accès aux soins
- Initier ou déployer un réseau

AXE 4 IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

1 Coopération entre professionnels

Exercice coordonné :

L'exercice coordonné des soins de premier recours permet d'offrir un cadre attractif d'exercice pour les professionnels de santé, et notamment dans les territoires caractérisés par une faible densité de professionnels. Il permet de garantir l'accessibilité aux soins. Il favorise les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, pour une meilleure prise en charge médicale des patients



Action 18

Soutenir la création de centres de santé et de structures d'exercice coordonné de proximité

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accès aux soins

Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

L'action porte sur la nécessité d'évolution de l'organisation de la santé en territoire. En effet, face à l'évolution de la démographie médicale et paramédicale, au vieillissement de la population et aux difficultés d'accès aux soins, il s'agit de faire évoluer les organisations des professionnels du 1er recours afin de répondre aux aspirations des nouveaux professionnels et aux évolutions des pratiques souhaitées par ceux-ci.

Les structures d'exercice coordonné mises en place ont pu démontrer tout leur intérêt dans le développement de pratiques plus coopératives entre les professionnels, contribuant à rompre l'isolement des professionnels et limiter leurs contraintes, et améliorer la qualité de prise en charge des patients. Il s'agit donc de contribuer au développement d'une offre de soins de proximité généralistes et spécialistes, d'envisager les modes d'exercice pluriel (mixte hospitalier/libéral, salariat, nouveaux métiers, délégation de tâches, ...), de promouvoir les modes d'exercice coordonné (maisons de santé, pôles de santé, équipe de soins primaires, ...), de soutenir, informer et orienter les porteurs de projets, le déploiement de maitres de stage, de soutenir la mise en place de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé. La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes : cartographier l'offre de professionnels de santé en anticipant les départs à la retraite, mettre en lien professionnels du libéral et de l'hôpital, faciliter la mise en place de permanences de spécialistes au sein des Maisons de Santé, organiser les soins non programmés, faciliter les projets d'extensions de locaux des maisons de santé.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien selon les besoins sur l'accompagnement des projets et informeront, communiqueront sur ces sujets.

PORTEURS



CPTS, CPAM, ARS, CLS, MSP

PARTENAIRES



Professionnels de santé, établissements et services sanitaires et médico sociaux, Maisons/pôles de santé, Gécolib, ESSORT, URPS, Conseils de l'ordre, DAC Espace Autonomie, Communes, EPCI, Préfecture...



PUBLIC



Professionnels de santé

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de projets, de partenaires, expression de la satisfaction

MOYENS



ARS, Article 51, CPAM, Région, Préfecture, Département, Communes

2023-2027



Etape 1

Informer, communiquer

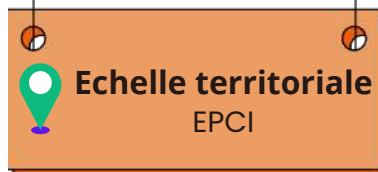
Etape 2

Accompagner les porteurs

Etape 3

Evaluer

Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau



DESCRIPTION

L'action porte sur des groupes de travail/collectifs soit entre pairs notamment concernant les professionnels de santé afin de favoriser l'interconnaissance, les dispositifs (présentations des ressources, analyse de pratique, utilisation de logiciel/application, télémédecine, programmes Education Thérapeutique du Patient...), formation... soit entre professionnels (collectivités, associations, privés, professionnels de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, du sport, forces de l'ordre, de la santé, du social...) d'un même territoire sur des thématiques ou publics ciblés comme le développement de collectifs santé des jeunes intégrant une démarche participative des jeunes.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes : favoriser l'interconnaissance, former les professionnels de l'enfance et de la jeunesse au développement des compétences psychosociales et à la prévention des addictions notamment, un collectif spécifique sur les violences intrafamiliales.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien, informeront, communiqueront voire porteront ces collectifs selon les besoins.

PORTEURS



CPTS, CLS, MSP, EPCI, Missions Locales, DAC Espace Autonomie

PARTENAIRES



Professionnels de santé, Gécolib, ESSORT GCS E Santé Bretagne, établissements et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux, CPAM, ARS, Services et associations, établissements scolaires, ...

PUBLIC



Professionnels
Représentants des
usagers



MOYENS



ARS, Région, Département, Préfecture, collectivités, CPAM, CAF, MSA

EVALUATION

Nombre de collectifs
Nombre de participants
Nombre de projets menés

2023-2027

Feuille de route

Etape 1

Informer, communiquer

Etape 2

Accompagner les porteurs

Etape 3

Evaluer

AXE 4 IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

2 Expérimentation et innovation pour mieux soigner

L'innovation en santé :

L'innovation va bien au-delà de l'innovation purement médicale. L'innovation en santé c'est aussi l'innovation des technologies, des organisations, de la prise en charge et des comportements.



Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau

Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Le Lab'innovation en santé permet de réunir divers professionnels du territoire intéressés par cette thématique, de valoriser ce qui se fait et de mieux communiquer, de mettre en relation des porteurs de projets, d'expérimenter des projets sur des sujets tels que la télémédecine, la télésurveillance, la téléexpertise, la télérégulation, la silver économie...

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: recyclerie du matériel médical, la transition écologique en santé, le lien avec les entreprises du territoire notamment au sein des greniers numériques, le lien avec le projet HIT porté par Lorient Agglomération.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien méthodologique, informeront, communiqueront selon les besoins.

PORTEURS



Etablissements de santé, Université Bretagne Sud, HIT Lorient Agglo

PARTENAIRES



DAC Espace Autonomie, CPTS, Centres de soins, Maisons de Santé, Professionnels de santé, gérontopole, GCS E Santé, Biotech Santé Bretagne, Technopole VIPE, URPS, Instituts de formation, greniers numériques...

PUBLIC



Professionnels de santé, Elus, Représentants des usagers

MOYENS



ARS, article 51, CPAM

EVALUATION

Nombre de participants
Nombre de projets menés

2023-2027

Feuille de route



Etape 1

Constituer un groupe de travail

Etape 2

Valoriser ce qui existe,
Visites sur place
Veille

Etape 3

Voir ce qui peut être mené sur le territoire

AXE 4

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

3 Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement

L'attractivité des métiers de la santé regroupe l'ensemble des actions visant à augmenter le nombre de professionnels des secteurs sanitaire, du grand âge et du handicap sur le marché du travail, valoriser ces métiers, les adapter aux enjeux en présence et soutenir les établissements et services dans leur gestion des ressources humaines.



Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement



DESCRIPTION

L'action porte sur une offre d'accueil et d'accompagnement des stagiaires et internes et des nouveaux arrivants professionnels de santé (sanitaire, médico social et social) sur le territoire: que ce soit sur une information des services existants (enfance - jeunesse, hébergement, mobilité...), les aides à l'installation, la découverte des structures et services de santé avec la construction d'un parcours (ex: hôpital/clinique/Maison de santé pluriprofessionnelle...), le lien avec les tutelles et les collectivités territoriales, l'accompagnement des maîtres de stage, des ateliers thématiques et temps conviviaux. Il s'agit également d'accompagner des projets d'offre de logements intermédiaires pour les professionnels de santé: intérimaires, professionnels exerçant sur plusieurs sites, internes, stagiaires, professionnels nouveaux arrivants avec un lieu de vie partagé.

Les chargées de missions du CLS apporteront leur soutien méthodologique aux projets, notamment auprès des CPTS et des collectivités sur cette thématique, informeront, communiqueront selon les besoins.

PORTEURS



Professionnels de santé en exercice coordonné (CPTS, MSP), ARS, CPAM, CLS, collectivités territoriales

PARTENAIRES



Facultés de médecine, instituts de formation, DAC Espace Autonomie, filières gériatriques, établissements et services du sanitaire, du médico social et du social, CPAM ...

PUBLIC



Stagiaires, internes, nouveaux professionnels

MOYENS



ARS, CPAM, Collectivités territoriales, Région

EVALUATION

Nombre de personnes accompagnées
Nombre de projets menés

2023-2027

Feuille de route



Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau

Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Cette action porte sur tout projet permettant d'intégrer la valorisation des métiers tout en s'inscrivant dans des démarches en cours (exemple: Intégrer au sein du forum des métiers organisé chaque année sur certains EPCI , un programme spécifique sur les métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement), notamment auprès:

- des étudiants, des 3èmes sur les valeurs de ces métiers, des échanges avec des professionnels,
- des personnes en recherche d'emploi, en reconversion

Il s'agit également de favoriser le partenariat avec les centres de formations et de s'inscrire dans les communications et démarches nationales, régionales ou départementales. Les chargées de missions du CLS participent au Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé.

Elles apporteront leur soutien méthodologique aux projets selon les besoins, informeront et communiqueront.

PORTEURS



Membres du Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé, CPAM

PARTENAIRES



Education Nationale, EPCI ...

PUBLIC



Etudiants
Professionnels



MOYENS



ARS, CPAM, Région, Département, Préfecture

EVALUATION

Nombre de projets menés, nombre de participants, nombre de partenaires et expression de la satisfaction

2023-2027

Feuille de route



Etape 1

Participation du CLS au Comité départemental pour l'attractivité des métiers de la santé

Etape 2

Relayer les campagnes de communication

Etape 3

Accompagner les acteurs locaux dans ces démarches

AXE 5

ANIMER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Ce temps d'ingénierie territoriale en santé doit se matérialiser par une présence et une animation permanente sur le territoire, incarnée par des chargés de mission mandatés par la collectivité porteuse du CLS.

L'ingénierie territoriale en santé est un temps et une compétence d'intervention en santé assurés par des chargés de mission dont le rôle est :

- L'identification des enjeux et ressources en santé du territoire,
- La mobilisation des acteurs au service de dynamiques intersectorielles,
- L'accompagnement des porteurs de projets en santé
- Le pilotage du CLS et son suivi
- L'information et la communication en matière de santé.



Objectif Opérationnel : Initier ou déployer un réseau

DESCRIPTION

Cette action porte sur la nécessité de sensibiliser et de former les élus, les professionnels et les représentants des usagers sur les thématiques de santé tout en favorisant la mise en réseau des acteurs du territoire et l'intégration de la santé en transversalité des politiques publiques.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions de formations suivantes : santé mentale (Premiers secours en santé mentale, formation Sentinelles, Repérage de la souffrance psychique, écoute active, ...), Addictions, Violences intrafamiliales, sensibilisation et enjeux de la Santé environnementale (Commande publique responsable,...), urbanisme favorable à la santé et aménagement du territoire (habitat insalubre, ...), handicap (Communication en Facile A Lire et facile à Comprendre, Repérage des handicaps et troubles de l'enfant), démarche participative en santé.

Les chargées de missions du CLS piloteront ce programme : pour l'année 2023-2024, elles s'appuieront sur le diagnostic du CLS pour définir les thèmes prioritaires, puis chaque année, une concertation sera menée pour définir la programmation.

PORTEURS



PETR CLS, IREPS

PARTENAIRES



CPIE, ASEPT, EHESP, ORSB, ARIC, CR, ARS, Mutualité Française de Bretagne, ADEME, Au goût du jour, associations, filières gériatriques, DAC ...

PUBLIC



Professionnels,
Elus locaux, Représentants
des usagers



MOYENS



AAP, CPOM, Financement propre Collectivités, ARS, Région? Département??

EVALUATION

Quantitatif : Nombre de formations
Nombre de personnes présentes à chaque session de formation proposée
Qualitatif : Utilité des formations / questionnaire de satisfaction

2023-2027

Feuille de route



Etape 1

Recenser les besoins
Définir les thèmes

Etape 2

Construire et organiser ces formations en s'appuyant sur des acteurs locaux

Etape 3

Evaluer

Objectif Opérationnel : Faciliter l'accompagnement

Echelle territoriale
Est Morbihan

DESCRIPTION

Il s'agit de réunir quelques acteurs locaux en fonction du sujet suite à une veille favorisant l'émergence de nouvelles thématiques/d'innovations, des actions d'information et d'échanges de pratique pour développer les connaissances et les compétences dans l'accompagnement et la démarche de santé des publics, afin d'optimiser la lisibilité des actions, de faciliter la mutualisation des moyens et des ressources existantes, de faire connaître et valoriser les ressources du territoire notamment via des plateformes telles que Soliguide, Boussole des aidants..., être soutenant sur certains projets et de travailler également sur l'évaluation des actions du CLS.

La concertation menée dans la cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: avoir un calendrier des semaines de prévention nationales, informer sur les divers appels à projets, mettre en place une cartographie des actions de prévention menées sur le territoire. Les chargées de missions du CLS piloteront ce Lab.

PORTEURS

PETR CLS

PARTENAIRES

Elus, agents des collectivités, professionnels, institutionnels, associations, établissements et services du territoire

PUBLIC

**Professionnels,
Elus, Représentants des
usagers**



MOYENS

Collectivités, ARS

**Feuille de
route**

EVALUATION

Nombre de réunions, nombre de participants, satisfaction

2023-2027

Etape 1

Recenser les besoins


Etape 2

Organiser des réunions,
produire

Etape 3

Evaluer

Objectif Opérationnel : Favoriser le pouvoir d'agir

 **Echelle territoriale**
Est Morbihan

DESCRIPTION

Cette action porte sur la nécessité d'avoir une communication régionale et locale autour du Contrat Local de Santé.

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du CLS relève les propositions suivantes: Créer un visuel graphique, des infographies, des articles santé dans les bulletins communaux et intercommunaux voire la presse, des réunions d'information, un site web, de diffuser des informations relatives à l'offre de santé globale en ayant des supports de communication adaptés à tout public (FALC)

Les chargées de missions du CLS piloteront cette communication.

PORTEURS

PETR CLS, ARS

PARTENAIRES

Elus, agents des collectivités, professionnels, institutionnels, associations, établissements et services du territoire ...

PUBLIC

**Professionnels,
Elus, Représentants des
usagers**




MOYENS

Collectivités, ARS, Région

Feuille de route

EVALUATION

Nombre de réunions


2023-2027



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EST MORBIHAN 2023-2027

Annexe 3 EVALUATION



EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE EST MORBIHAN

Axe 5

Animer le Contrat Local de Santé

Axe 1

Être acteur et citoyen de sa santé

Axe 4

Impulser de nouvelles dynamiques en santé

Axe 2

Promouvoir les cadres de vie favorables à la santé

Axe 3

Faciliter l'accès aux droits et aux soins notamment auprès des publics vulnérables

Cercle 1: Identifier les Ressources
Cercle 2: Travailler en Collaboration
Cercle 3: Expérimenter
Cercle 4: Essaimer et Communiquer

